

origines

LETTRE DES AMIS n° 100

* DATES A RETENIR

. Samedi 6 février, à 9 heures 30 précises, aux Archives départementales, premier cours de **paléographie moderne** assuré par Monsieur Christian CAU, Conservateur, Directeur des Archives municipales de Toulouse.

. Samedi 13 février, à 10 heures précises, première conférence de Monsieur Pierre GÉRARD, Conservateur général honoraire du Patrimoine. Sujet abordé : "*Les relations de Toulouse et du Moyen-Orient aux XIe et XIIe siècles. Le Comté de Tripoli*".

* COTISATION 1993 (RAPPEL)

La cotisation pour 1993 a été fixée à 120 F par l'Assemblée générale du 10 octobre dernier. Il convient d'en adresser, **sans tarder**, le montant à notre trésorière, Mme Monique Cau, 69, avenue Victor Ségoffin 31400 Toulouse.

Les chèques doivent être **obligatoirement** libellés à l'ordre de l'**Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne**. Pour les étudiants, la cotisation est fixée à 60 F.

Les amis ayant acquitté, à ce jour, leur cotisation, trouveront dans cette lettre le **timbre pour l'année 1993** qu'ils pourront coller sur leur carte d'adhérent. Les amis qui ont adhéré, à notre association, depuis le mois de septembre 92 n'ont pas, bien sûr, à acquitter leur cotisation.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

Si vous constatez une erreur, informez-nous, sans tarder et veuillez bien nous excuser.



* BIBLIOTHÈQUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Mademoiselle Anne Malphettes, de l'atelier de restauration des Archives départementales vient de relier les "lettres des amis" du n° 1 au n° 89 inclus ainsi que les "petites bibliothèques" du n° 1 au n° 31 inclus. Qu'elle soit, au nom de tous, bien vivement remerciée !

Les deux séries reliées ont été déposées à la Bibliothèque des Archives où on peut désormais les consulter (cote Per 225 pour les "lettres des amis", cote Per 228 pour les "petites bibliothèques").

Pour retrouver facilement les articles, consulter, bien sûr, le répertoire établi par M. Francis Béthune : "*Dix ans de travaux des Amis. 1982-1991*" qui vous a été adressé.

* POUR INFORMATION

1) Vient de paraître

Nous relevons dans les "*Annales du Midi*" Tome 104, n° 199-200 (juillet-décembre 1992) un article passionnant et très documenté de **Madame Annie Charnay**, Conservateur en chef aux Archives de la Haute-Garonne, consacré aux "*Sources de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale aux Archives départementales de la Haute-Garonne*".

2) Conférences

. **Rappel : mercredi 27 janvier**, à 21 heures, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse, conférence de **M. Christian Cau** organisée par la "Société toulousaine d'Etudes médiévales".

Thème abordé : "*Profession... ? Roi de France*"

. **Cycle de conférences du Musée Saint Raymond, place Saint Sernin :**

Jeudi 25 février, à 17 h 30 : "*Amathonte ou l'Orient en Occident. Dix-huit années de fouilles françaises à Chypre*" par M. Pierre Aupert, Directeur de recherche au CNRS.

Jeudi 18 mars, à 17 h 30 : "*Archéologie et survie d'une ville : le cas de Vaison-la-Romaine*" par M. Yves de Kish, maître de conférences à l'Université de Paris I.

. **Cours d'initiation à la Généalogie organisés par le "Cercle généalogique de Languedoc"** (salle 206, 2e étage de l'Université des Sciences sociales, place Anatole France à Toulouse, à 17 h 15 précises).

Mercredi 10 février : "*Archives communales, Archives nationales et autres fonds publics et privés*".

Mercredi 17 mars : "*Cas particuliers : noblesse, protestants, juifs, médecins et artistes*".

Par ailleurs signalons qu'une présentation des "Archives communales de la ville de Toulouse" par M. Christian Cau, aura lieu le **jeudi 28 janvier** de 16 h 30 à 18 heures, aux Archives municipales, 1 rue de Périgord à Toulouse.

Une visite de travail aux "Archives communales de la Mairie de Quint-Fonsegrives" aura lieu, le **jeudi 18 février**, de 16 h 30 à 18 h.

3) Exposition

L'exposition "**La grande guerre vécue depuis un village toulousain**" réalisée par notre vice-président Jean-Paul Escalettes et par Mme Yvonne Lafon et M. Guy Satgé sera inaugurée le **dimanche 24 janvier à 12 h au Centre d'activités culturelles**, 8, rue du Pigeonnier à **Beauzelle** (accès par la rue de la Marquette).

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne sont cordialement invités à l'inauguration.

L'exposition sera visible du 24 janvier au 6 février inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

* APPELS ADRESSÉS AUX AMIS DES ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE

1) Voici la lettre que nous avons reçue voici déjà quelque temps :

Monsieur le Président,

A la suite de notre conversation lors de l'assemblée générale, j'ai l'honneur de vous proposer le thème comparé de ***La femme dans les archives municipales depuis deux siècles*** ; j'ai en effet travaillé sur ce thème dans les archives du village gersois de Brugnens, et peut-être serait-il intéressant d'avoir une **étude similaire dans les archives de Toulouse**, pour obtenir une instructive comparaison entre le milieu rural et le milieu urbain ; le résultat de cette double enquête pouvant faire l'objet d'une manifestation de l'association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

J'espère que cette proposition plaira à un membre de notre Association, et entraînera un travail utile sur un thème un peu original ; mais il ne s'agit que d'une proposition, pour contribuer au dynamisme de cette sympathique Association.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, ..."

Les personnes intéressées par cette recherche sont priées de prendre contact avec notre Association, sans tarder. Par avance, merci.

2) Proposition d'une recherche collective pour l'histoire des voies de communication en pays toulousain.

L'histoire des voies de communication, pour intéressante qu'elle soit, paraît à première vue difficile à appréhender.

On connaît relativement bien les créations ou rectifications réalisées à la fin du XVIIIe siècle (par exemple la route de Bayonne de Toulouse à Pujaudran).

L'étude des routes antiques est un sujet qui revient périodiquement à l'ordre du jour.

Par contre, du Moyen Age au début du XVIIIe siècle, on ignore le plus souvent le tracé des chemins, même les plus importants. Ce sujet n'a pas retenu l'attention des historiens - qu'ils soient locaux ou régionaux -. Les rares textes parlant de ce problème le font sans précision de lieu et surtout de date (voir l'Abbé Corraze : Lardenne. Gardiage de Toulouse).

Si l'étude d'un itinéraire est assez aisée pour un chercheur isolé, la recherche du réseau routier demande la collaboration d'une équipe. D'où l'avantage de notre association.

De quoi s'agit-il ? C'est fort simple. Il suffit de noter avec précision toutes les appellations de chemins qui apparaissent dans des actes étudiés et de les centraliser.

Parmi les appellations les plus intéressantes - mais non exclusives - on trouve : grand chemin - grand chemin français - chemin (des) Saliniers (marchands ou transporteurs de sel), chemins publics, chemin des Evêques, Cami romieu et Cami frances, chemin charretier (charretièrre - Carrerasse et ses déformations - le carrelat par exemple).

La situation des gués et des ponts et leur date de construction permettra de préciser les tracés des itinéraires. La toponymie peut être mise à contribution.

Les inventaires de la série C (vol. 1 et 2) concernent les routes, chemins et ponts du XVIIIe siècle¹. L'inventaire de la sous-série 5 E donne, par commune, la liste des documents cadastraux : livres terriers, atlas parcellaires, matrices cadastrales, muanciers etc.

Dans les livres terriers, compoix, etc., les terrains sont décrits avec leurs confronts. Un grand nombre d'entre-eux sont confrontés à un ou parfois deux chemins.

Dans les registres notariaux, les actes de ventes de terrains précisent parfois, eux aussi, les confronts et donc le nom des chemins.

Il en est de même pour les terrains communaux décrits dans quelques chartes de coutumes (par exemple à Villenouvelle).

Il s'agit donc, dans un premier temps, de dresser un inventaire des appellations de chemins relevées lors de nos recherches en donnant :

- la cote et la date du document utilisé
- la commune étudiée
- l'appellation du chemin.

¹ Le document ADHG C 2154 cite un 'Atlas des ponts' du diocèse de Toulouse, établi par le sire Frances, ingénieur du diocèse, en exécution d'une délibération des Etats du 19 décembre 1768 et remis à M. de Saget directeur des travaux publics de la Province. Cet atlas ne se trouve pas aux ADHG. Existe-t-il encore ?

A ce stade on peut faire appel à la mémoire populaire, même si ces informations doivent ensuite être soumises à une critique rigoureuse.

Ensuite, il faudra déterminer avec précision le tracé des chemins, et le cas échéant leurs modifications.

Enfin nous reporterons le tout sur des cartes IGN et nous publierons tous ensemble soit un numéro de la "Petite bibliothèque", soit un volume des "Mémoires des Pays d'Oc".

Jean ROUSSEAU

*** AVIS DE RECHERCHE n° 41**

Qui pourrait nous indiquer où l'on peut trouver l'"Atlas des ponts du diocèse de Toulouse" cité dans le document C 2154 des A.D. de la Haute-Garonne ? (Voir la note 1 ci-dessus).

***TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE**

Commingeois, vous avez la parole !

Madame Marie-France Puységur-Mora, animatrice de l'Antenne des Archives départementales à Saint-Gaudens nous fait parvenir un article non signé extrait du "Petit Commingeois", hebdomadaire des Pyrénées centrales, paru il y a près d'un quart de siècle, le 28 décembre 1969 évoquant *les étrennes à travers les âges*.

Nous vous le communiquons :

- "L'usage des étrennes qu'on fait remonter à l'époque romaine - les Quirites ayant été les premiers, paraît-il, à sacrifier à la déesse Strenna - doit être aussi ancien qu'il est général. On nous assure que les astucieux fils de la Louve leurs empereurs eux-mêmes, n'échangeaient au premier jour de l'an, que des cadeaux d'une valeur toute relative : des figues, des dattes, du miel qui donnaient l'espérance d'une douce année. Quand on voulait particulièrement flatter un personnage d'importance, on lui offrait des tiges de verveine, symbolisant à la fois vaillance et générosité.

- Durant notre Moyen Age, l'année commençait à Pâques. La coutume était de s'étrenner de voisin à voisin avec des œufs teints en rouge ou en bleu, parfois dorés. Et déjà ces petits cadeaux, qui pouvaient aisément devenir somptueux (par exemple, en se transformant en écrins) passaient pour entretenir l'amitié. Mais cela est une autre histoire !

- Lorsque le premier jour de janvier devint le premier jour de l'an, l'habitude des étrennes, libres ou sollicitées, s'est maintenue vigoureusement. Plus magnifiques que les Césars de Rome, les rois de France contribuèrent à ce regain de faveur. En 1679, alors que, suivant l'expression de Mme de Sévigné "l'étoile de Quante (Mme de Montespan) pâlisait", tout Versailles s'émerveilla des largesses que la famille royale fit à la favorite. Ce qui étonna davantage encore, c'est que l'insolente Mortemart se dispensa de répondre par la moindre gracieuseté à tous ces dons. Elle avait sans doute compris ce que lui présageait cet étrennage inhabituel : sa prochaine disgrâce.

- Le ministre de la Régence, ce cardinal Dubois dont on connaît sa prodigieuse carrière, aimait l'argent. Sa générosité s'en ressentait. Mais peut-être avait-il de bonnes raisons de répondre à son maître d'hôtel qui lui réclamait des étrennes : *"Je vous donne ce que vous m'avez volé dans le courant de l'année"*.

Sous le Second Empire, le marquis d'A..., un Breton, passait pour un des hommes les plus riches de France ; il n'en était pas le plus libéral. Il détestait tout particulièrement le Jour de l'An. Comme il mourut le jour de la Saint-Sylvestre, un facétieux proposa de faire graver sur sa tombe cette épitaphe :

*Ci-gît dessous ce marbre blanc
Le plus avare homme de Rennes
S'il est mort la veille de l'an
C'est pour ne pas donner d'étrennes.*

- L'illustre savant Eugène Chevreul, qui mourut en 1889 à près de 104 ans, avec toute sa lucidité d'esprit, était, au contraire, aussi désintéressé que généreux. Sa concierge, brave personne mais d'une rare bêtise, était aux petits soins pour ce grand homme qui honorait "l'immeuble" et qui surtout avait la main large, très large. Or, Chevreul, alors âgé de 95 ans, fit une courte maladie. La concierge s' alarma. Sait-on jamais avec ces "pauvres vieux" ? Ce pauvre vieux se rétablit. Quand il reparut tout guilleret, devant la loge pour faire sa première sortie, il eut la surprise de voir s'avancer gravement vers lui la bonne femme. Elle lui offrit un petit bouquet de fleurs, en lui souhaitant la bonne année. Le savant comprit, mais tout en mettant la main à son gousset, il ne put s'empêcher de dire :

*- Nous ne sommes encore que le 15 décembre.
- Oh ! ça ne fait rien, répondit l'employée. Monsieur vient d'être malade... Il n'a pas bonne mine et il est si vieux !...*

Quand il rapportait cette anecdote qui l'amusait énormément, Chevreul centenaire, ajoutait malicieusement :

- C'est moi qui l'ai enterrée.

* * *

- On ignore, en général, une des plus "vertueuses" réformes de la grande Révolution : en décembre 1791, l'abolition de la coutume, indigne d'un Sans-Culotte, des politesses du Jour de l'An. Les aimables législateurs de la convention renchérirent sur cette austérité républicaine : ils décrétèrent la peine de mort - en cet heureux temps, on avait la guillotine facile ! - contre quiconque ferait des visites, adresserait même de simples vœux par lettre. (Le premier jour de l'année, le cabinet noir avait la consigne d'ouvrir toutes les correspondances sans distinction).

L'officiel "Moniteur", dans un compte rendu d'une séance de "l'Assemblée des Géants", rapporte qu'un député, La Bletterie, escalada la tribune : "Citoyens, dit-il à ses collègues, assez d'hypocrisie. Tout le monde sait que le Jour de l'An est un jour de fausses démonstrations, de frivoles cliquetis de joues, de fatigantes et avilissantes courbettes". L'orateur continua longtemps sur ce ton, pour conclure en demandant purement et simplement... la suppression du Jour de l'An. Sa proposition mise aux voix, fut votée.

Le lendemain, un conventionnel qui avait perdu le sens précieux du ridicule, le "sapeur" Audouin, rédacteur du "Journal Universel", fit sans rire cette déclaration

mémorable : "Le Jour de l'An est supprimé ; c'est fort bien. Qu'aucun citoyen ne s'avise donc de baiser la main d'une femme parce qu'en se courbant, il perdrait l'attitude mâle et fière que doit avoir tout bon patriote".

Le sapeur journaliste et son fougueux collègue ne remportèrent cependant sur la tradition des compliments et des baise-mains qu'un succès éphémère : "l'hypocrite Jour de l'An fut rétabli par le Directoire en 1797. Ni le calendrier républicain, ni les fêtes, instituées par la Convention pour symboliser l'ère de la Vertu, ne prévalurent contre des coutumes tant de fois séculaires."

* **RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (suite)**

Voici deux inscriptions occitanes que notre ami, Gilbert Imbert a relevées cet été, dans le département de l'Aveyron.

1) Sur la face sud du clocher de **La Couvertoirade** dans le causse du Larzac, à l'endroit où les fidèles débouchent de l'escalier taillé dans le roc, est encadrée une plaque de métal sur laquelle a été gravée en lettres minuscules gothiques l'inscription :

"Bonas gens que par aissi passatz
Pregatz dieu per los trepassatz".

(Bonnes gens qui par ici passez, priez dieu pour les trépassés).

2) Sur une pierre gravée scellée sur un pilier de l'église romane de **Cabanès** dans l'Aveyron, on peut lire ces paroles :

"Memoria de la messe de mors que deven dire cadda dilus de l'an et mai ung liberame cada dimenge de l'an davan que la grande messe se comence com es an la fondation fondada per lo honorable home Moussur Pourtalis (Priou de Sasins) cujus anima requiescat in parce. Amen".

Traduction littérale :

(Mémoire de la messe des morts que l'on doit dire chaque lundi de l'an et plus un "liberame" chaque dimanche de l'an avant le commencement de la grand'messe, comme est en la fondation fondée par l'honorable Monsieur Pourtalis "priou de Sasins" cujus anima requiescat in pace. Amen).

Documents communiqués par Gilbert IMBERT

Continuez à nos adresser des textes en occitan. Par avance... merci !

* EN PARCOURANT LES REGISTRES NOTARIÉS

Notre ami, Pierre Fabre, vient de nous communiquer un acte fort intéressant. Qu'il soit bien vivement remercié !

Il s'agit de l'**abjuration** enregistrée par devant notaire de Jeanne Fortanier, protestante de Mazères, qui, de "son plein gré" décide de se convertir à la religion catholique, apostolique et romaine.

Voici en quels termes, Maître Forgues, notaire à Lézat a enregistré officiellement, le 31 mars 1739, l'abjuration de Jeanne Fortanier. (A.D. 31, Me Forgues, 3 E 16495 folio 794).

"L'an mil sept cent trente neuf et le trante unième jour du mois de mars avant midy dans l'église parroissielle St Jean de la Ville de LÉZAT, par devant nous notaire royal et apostolique de la dite ville soussigné ; a compareu demoiselle Jeanne FORTANIER, agée comme elle nous a dit d'environ dix neuf ans native de la ville de MAZERES, fille de Me François FORTANIER, ancien notaire de la dite ville de MAZERES et de feue demoiselle Jeanne CROUZET, qui nous a dit qu'ayant eu le malheur d'être élevée par des parens religionnaires quy luy auraient fait sucer avec le lait les errürs du Calvinisme qu'estant parente et filleule de demoiselle Jeanne de GALAÛ espouse du sieur Gabriel BOYER bourgeois de cette ville la comparante lui aurait venu rendre visite il y a environ six mois, depuis lequel temps la dite demoiselle de BOYER l'ayant gardée chez elle la instruite et fait instruire des mistaires de notre sainte religion catholique ; en sorte qu'après avoir été examinée sur le mistaire de la dite religion catholique, monsieur le curé de la ville de Lézat secondant le zelle de la comparante a obtenu de messieurs les vicaires généraux de l'évêché de RIEUX le poûvoir de recevoir son abjuration pour après icelle luy estre départy et administré le sacrement de l'église catholique, laquelle abjuration la dite demoiselle de FORTANIER à genoux devant le très saint sacrement au pied du balustre et sainte table a faite en ces termes : Je, Jeanne FORTANIER, recognés et confesse avec un cœur contrit et humilié en la présence de la très sainte trinité, père fils et saint esprit, de la glorieuse vierge Marie mère de Jésus-Christ notre sauveur, de tous les sains et saintes de paradis, de vous Monsieur le curé, de Messieurs les Consuls de la ville de Lézat et de tous ceux quy sont icy présens que je prend a témoins, que j'ay grièvement pêché en adhérant aux hérétiques, entendant leurs prêches et croyant leurs errürs, et puisque Dieu par sa grâce ma rettiré de l'aveuglement ou j'avais été jusques a présent, je renonce a ces errürs et a toutes les autres de quelque espèce et qualité quelles soient et je les déteste de tout mon cœur, de ma franche volonté et sans aucune contrainte et je tiens et confesse de cœur et de bouche la même foy que la sainte église catholique apostolique et romaine tient, prêche et enseigne que je jure et promets de tenir, dieu aidant, toute ma vie. Ainsy la dite demoiselle de FORTANIER la juré sur les sains évangilles qui luy ont été présentés par le dit sieur curé de Lézat et affin de conserver mémoire de la présente abjuration la dite demoiselle de FORTANIER nous aprié et requis de luy en dresser le présent procès-verbal ce que nous luy avons concédé en présence de Me Jean-Pierre St POL bachelier en droit et du sieur Jean PÉRÉ maitre chirurgien habitans dudit Lézat soussignés avec ledit sieur curé et consuls la comparante a dit ne scavoir de ce requise par nous dit notaire".

Document communniqué par Pierre FABRE

* A QUELLE DURÉE CORRESPOND LE TEMPS D'UN "MISERERE" ?

Dans la lettre n° 98 du mois de novembre dernier (p. 8 et 9), Gilbert Imbert nous proposait une recette, découverte dans un registre notarié de la région du Rouergue, pour guérir les bêtes à laine atteintes par la maladie appelée la "bouteille".

On préconisait pour cela de "mettre dans deux bouteilles de vin une once de foïe d'antimoine en poudre, deux onces de séné, deux onces de sel de nitre ou salpêtre purifié et de faire bouillir le tout l'espace de trois ou quatre miserere".

Il se demandait à quelle durée correspondait le temps de trois ou quatre miserere.

Nous remercions notre ami, Michel Henry qui nous apporte à ce sujet les précieuses informations qui voici :

"MISERERE est la seconde personne du singulier de l'indicatif présent du verbe latin *misereri*, "avoir pitié de". C'est aussi le premier mot du psaume L (ou LI) de la Vulgate qui commence par *Miserere Deus*, "aie pitié de moi, mon Dieu".

Le Larousse et le Robert indiquent l'un et l'autre que le substantif "miserere" désigne le texte lui-même, puis le temps de récitation d'un miserere, c'est-à-dire un temps très bref. Pourquoi ce sens dérivé, puisque le miserere, avec ses vingt et un versets, n'est pas au nombre des psaumes les plus courts ?

Dans le langage d'aujourd'hui, la recette porterait sans doute : "faire bouillir quelques petites secondes".

Cette précaution s'explique par la présence de séné dont les principes actifs sont altérés par l'ébullition. Lorsqu'on l'utilise pour ses propriétés purgatives, il est recommandé de préparer l'infusion immédiatement avant l'administration, pour éviter la décomposition du principe actif. Cependant, Marie-Antoinette MULOT (Secrets d'une herboriste) préconise d'absorber l'infusion partie au coucher, partie au lever.

Le "foie d'antimoine" (ou Kermès), poudre amorphe brun-chocolat, était préparé en faisant bouillir pendant une heure une partie de sulfure d'antimoine et vingt-deux parties de carbonate de soude dans deux cent cinquante parties d'eau de rivière. Après refroidissement, le précipité était recueilli, lavé et séché. Il était utilisé dans les maladies catarrhales des voies respiratoires (pneumonie, bronchite, laryngite).

Le sel de nitre (nitrate de potassium) est un diurétique.

L'association de ces trois substances est assez judicieuse : elles entraînent, chacune à leur façon, l'élimination de l'eau hors de l'organisme. Or la "bouteille" est la manifestation d'un œdème entre les branches du maxillaire inférieur ("un goître considérable sous le menton des bêtes").

De nos jours, la toxicité des constituants de cette infusion ferait hésiter les "artistes vétérinaires" à la prescrire."

Michel HENRY

* ÇA S'EST PASSÉ EN 93

Dans cette nouvelle rubrique que nous vous proposons, nous voudrions évoquer des événements qui se sont produits dans notre département ou notre région au cours des années 93 (1893 - 1793 - 1693 - 1593 ...).

Nous souhaiterions que vous soyez nombreux à nous adresser des articles afin que nous puissions, sans difficulté, alimenter cette nouvelle rubrique.

Pour commencer, je voudrais évoquer devant vous *Toulouse en janvier 1893*, il y a tout juste 100 ans.

Tandis qu'à Paris, le monde politique dans son ensemble est éclaboussé par "l'affaire de Panama"¹, à tel point que le Président de la République, Sadi-Carnot doit accepter la démission du Cabinet Ribot, à Toulouse, en janvier 1893, on ne note aucun événement majeur. Et pourtant...

L'hiver s'abat sur la ville avec son cortège de misères.

Dès le 2 janvier, la température s'abaisse de manière brutale - 8,8°. Pendant près d'une semaine le thermomètre se maintient largement au-dessous de 0 degré. Après une période de redoux de quelques jours, à partir du 12 janvier, débute une nouvelle période de froid intense (- 8,9° le 12 janvier, - 9,4° le 18 janvier). Le canal du Midi et la Garonne sont recouverts d'une épaisse couche de glace. A partir du 15, la neige tombe en abondance, recouvrant la ville d'un épais manteau blanc. Tramways et attelages ont bien du mal à circuler.

Le célèbre écrivain, Armand Silvestre, évoque, dans une de ses chroniques de la Dépêche, Toulouse au petit matin². Laissons-lui la parole :

"L'aube monte à peine. Comme une poussière d'argent que traverse à l'orient une bande rose. Il n'a pas neigé par hasard, mais les toits sont diamantés de grésil et les pas des rares passants sonnent le creux sur le pavé tendu d'imperceptibles fils de glace. Toutes les bouches ont leur buée qui se gèle aux barbes et aux cheveux.

La grande ville dort encore, la grande ville lassée de la longue veillée aux leurs tremblotantes du gaz. Aux environs des gares seulement les voitures roulent, conduites par des cochers emmitoufflés traînées par des chevaux maigres qui poussent devant eux le brouillard de leurs naseaux. Quelques crémeries seulement sont ouvertes...

Dans le troupeau des balayeurs qui s'escriment le long des trottoirs qui

¹ Le 21 décembre 1892, Ferdinand de Lesseps, Directeur de la "Compagnie universelle du Canal interocéanique pour le percement de l'isthme américain" ainsi que l'ingénieur Eiffel sont cités à comparaître devant la Cour d'appel pour des faits remontant en 1888. Condamnés à 3 ans de prison, ils sont graciés. (Les faits qui leur sont reprochés remontant à plus de 3 ans : il y a prescription). Une commission d'enquête parlementaire est formée. Elle fait apparaître que 104 députés auraient reçu des chèques. La presse se déchaîne contre les "chêquards", les "panamistes", "les vendus". Un flot de boue déferle sur le Parlement.

² L'article intitulé "Impressions d'hiver" paraît en première page de La Dépêche, le 22 janvier 1893.

bordent les ruisseaux immobiles et brillants, une jeune fille de 16 ans, au plus, dont la chevelure d'un blond pâle déborde d'un petit bonnet noir déchiré.... Elle est mal vêtue avec sa jupe en guenille, son corsage ouvert trop large au cou. Les mains où pendent de vieilles mitaines, sont gonflées et rouges et crispées par l'onglée ; ses pieds usent leurs talons à des sabots.

Elle balaie avec férocité, le regard planté au sol avec je ne sais quoi de rageur dans le gris changeant des yeux..."

Dans la journée du 17, une nuée de corbeaux s'abat sur les arbres du Grand Rond. Spectacle hallucinant...

Nombreux sont les pauvres, privés de toit, qui meurent de froid.

A partir du 18, une épidémie de rougeole entraîne la mort de nombreux enfants dans le faubourg Saint-Cyprien et le Quartier Bonnefoy. Le Maire de Toulouse, Honoré Serres, décide la fermeture de toutes les écoles maternelles et enfantines de la ville.

Cependant, à partir du 20 janvier la température s'élève de nouveau progressivement. Le dégel s'amorce. C'est la débâcle. La Garonne charrie d'énormes glaçons qui viennent s'abîmer contre les piles des trois ponts qui enjambent le fleuve³. Il faut dégager de leur prison de glace les bateaux-lavoirs du bassin de Tounis et du Port de la Daurade, réparer les amarres brisées.

Les pompiers aidés des hommes de troupe surveillent en permanence le fleuve pour éviter le pire.

Cependant malgré le froid et les intempéries, la vie continue.

Le 16 janvier, au cours de travaux, au square du Capitole, le long de la rue du Donjon, les ouvriers mettent à jour une partie de la muraille appartenant à l'ancienne enceinte romaine de Toulouse.

Les Toulousains ont droit à des spectacles variés.

Au Capitole, opéras et opéras-comiques se succèdent à un rythme soutenu : Faust, Hamlet, Lakmé, Carmen, Samson et Dalila, les Huguenots, La Traviata, le Barbier de Séville, Rigoletto, la Fille du Tambour-major... On ne peut qu'être frappé par l'extrême diversité du répertoire proposé.

Le théâtre des Nouveautés ainsi que le cirque Casuani offrent régulièrement des spectacles tout aussi variés.

Le dimanche après-midi, de 2 h à 3 h 1/2, une foule nombreuse se presse autour des kiosques à musique du Grand Rond, des Allées Lafayette, du Cours Dillon pour écouter les concerts offerts par les harmonies du 83^e et du 126^e régiments d'infanterie ainsi que de l'école d'artillerie.

Il ne faut pas oublier non plus que le mois de janvier est traditionnellement le mois du blanc. Ainsi, les magasins Lapersonne, 13, place Esquirol, les plus vastes du Midi, si l'on en croit la réclame, proposent des chemises de jour en shirting festonnées, à 2,5 F pièce, des mouchoirs de Cholet blancs de 51 cm de côté, à 3,9 F la douzaine.

³ Il s'agit du Pont Neuf, du Pont Saint Pierre et du Pont Saint Michel.

Les magasins du Printemps, 10, rue d'Alsace offrent aux dames des affaires tout aussi alléchantes ainsi que les frères Dewachter, 5, place Lafayette et les deux magasins de nouveautés : "Au Paradis des Dames" et au "Roi d'Yvetot".

La Dépêche présente chaque jour, à ses lecteurs, deux feuillets passionnants : "Jenny l'ouvrière" de Jules Cardoze et "Madame de Trèves" de Xavier de Montépin. Parmi les petites annonces qui figurent en quatrième et dernière page, nous en avons relevé quelques unes qui sont assez surprenantes. Ainsi celle-ci :

"M. Darnajou sera à Toulouse, dimanche prochain 22 courant avec un beau convoi de vaches laitières de plusieurs races chez M. Vignes à la "Belle Mouche" aux Minimes".

Ou celle-ci : *"Une demoiselle de 36 ans, très bien élevée, désirerait se placer comme demoiselle de compagnie auprès d'une dame âgée ou d'une jeune fille ou bien comptable dans un magasin (sic). Bonnes références".*

Mais venons en à des questions plus sérieuses. Le 21 janvier 1893, jour du centième anniversaire de la mort de Louis XVI, une messe commémorative est célébrée, à midi, en la cathédrale Saint Etienne.

Dans sa "chronique locale", le lendemain, le "Messager de Toulouse" nous donne le compte rendu de la cérémonie :

"Le service habituel pour le repos de l'âme de Louis XVI et pour la France a eu lieu hier, à midi, devant une assemblée plus nombreuse que les années précédentes.

L'église Saint Etienne était tendue de noir et sur le pilier d'Orléans se détachait le blason de France au bas duquel étaient inscrites les paroles du pardon dites par le roi avant de mourir.

M. l'Archiprêtre a dit la messe pendant laquelle les grandes orgues et la maîtrise, renforcée d'un orchestre, ont exécuté des morceaux funèbres d'un effet saisissant.

La grande nef de notre église métropolitaine était entièrement remplie. Cette assistance composée de toutes les classes de la société toulousaine était surtout remarquable en ce point que son caractère n'avait rien d'exclusif. L'élément monarchique s'y trouvait assisté de tous ceux qui, même dans la République, placent la justice au-dessus de l'esprit de secte.

Ce n'était donc pas une manifestation de parti mais un sentiment aussi élevé que sincère qui, se plaçant au-dessus des divergences d'opinion, réunissait toutes les consciences loyales et vraiment animées de l'amour de la Patrie dans un grand acte de réparation."

Pour terminer signalons un autre événement important qui intervient à Toulouse, en janvier 1893 : il s'agit de la démission du Conseil municipal de la ville de Jean Jaurès, adjoint au Maire chargé de l'instruction publique.

Elu le 22 janvier 1893 député de la 2e circonscription d'Albi lors d'une élection partielle⁴, désireux de se consacrer à part entière à son nouveau mandat, il lui est

⁴ Le 14 octobre 1892, le marquis de Solages, principal actionnaire des Mines de Carmaux, avait démissionné de son mandat de député.

désormais impossible d'assumer correctement ses fonctions d'adjoint. C'est pourquoi il envoie au Préfet de la Haute-Garonne sa lettre de démission.

Le 27 janvier, il adresse au Directeur de la Dépêche la lettre suivante publiée, le lendemain dans le journal :

“Mon cher Directeur,

Ne pouvant plus remplir le mandat qui m'avait été confié par les électeurs toulousains, je viens d'envoyer à M. le Préfet de la Haute-Garonne ma démission de conseiller municipal et par conséquent d'adjoint.

Je remercie une fois de plus la démocratie toulousaine et je reste uni de cœur à elle. Je ne puis non plus oublier que j'ai été chargé pendant deux ans du service de l'instruction publique et des beaux-arts. Je prie les maîtres si distingués et si dévoués de nos écoles de compter sur mon inaltérable sympathie, et, dans les questions générales qui les intéressent, sur mon concours le plus actif.

Bien à vous

Jean Jaurès”

Quelques jours plus tard, le 8 février, à la tribune de la Chambre, Jaurès interpellera avec vigueur le gouvernement en dénonçant la corruption des milieux politiques compromis dans le “scandale de Panama”.

Mais, en abordant cette question, je m'aperçois que je suis sorti du cadre chronologique que je m'étais fixé. Aussi arrêterais-je là mon évocation de Toulouse, il y a 100 ans, en janvier 1893.

Gilbert FLOUTARD